

# **Lancement des audits de suivi**

## **19 janvier 2026**

### Quels objectifs pour l'audit de suivi ?

- S'assurer du maintien de la structure dans la dynamique
- Vérifier les points d'alerte préalablement identifiés
- Encourager et valoriser les travaux de la structure sur les pistes d'amélioration
- Préparer la mise en place des audits de renouvellement



## Modalités de l'audit de suivi

- Audits documentaires associés à une visio d'approfondissement

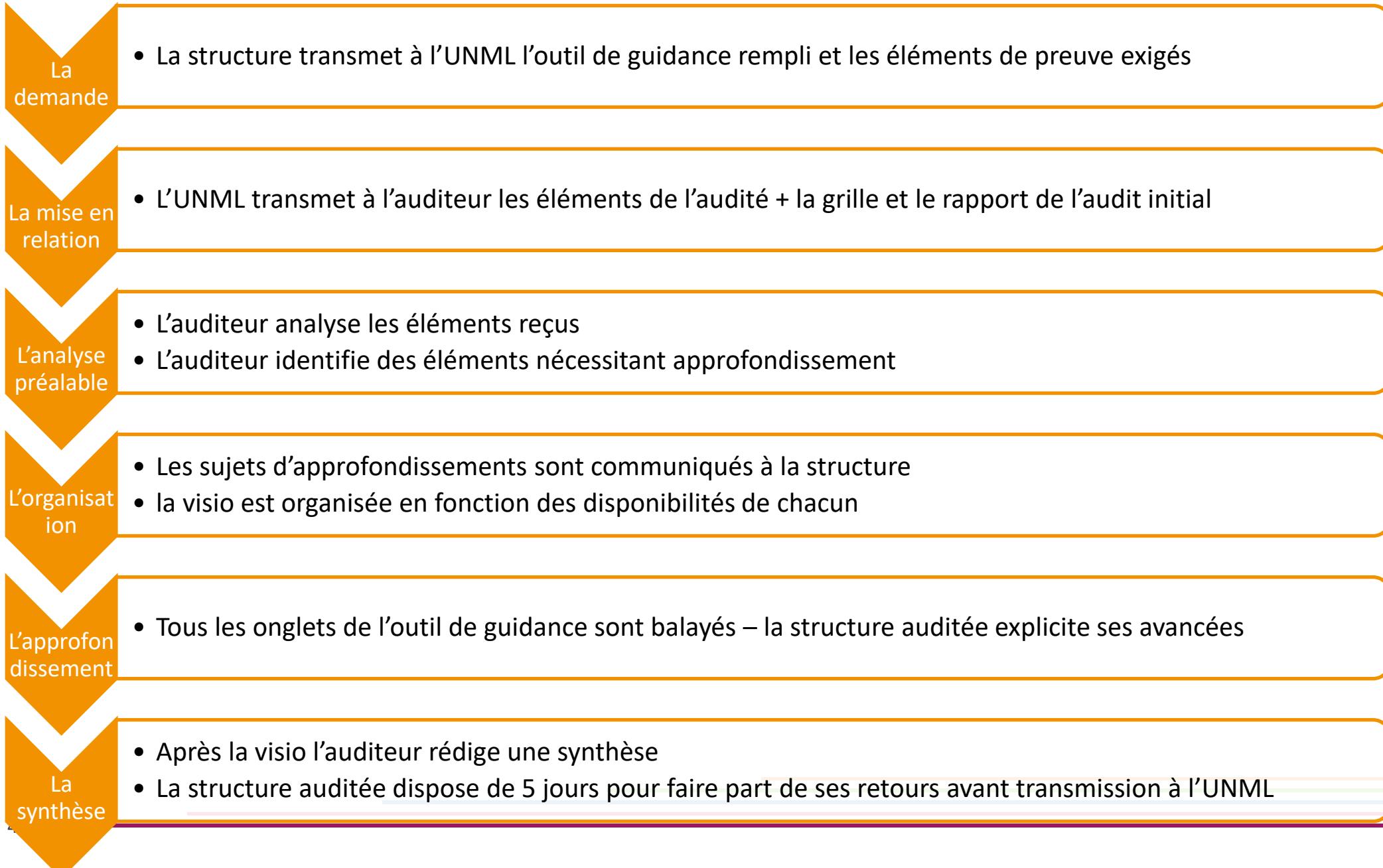
## Une analyse partielle – **les 35 critères ne seront pas tous audités**

- Des focus seront effectués sur les critères invalidés et les pistes de progrès
- Des éléments seront audités **systématiquement**

## Conséquences de l'audit

- Pas de validation, suspension ou retrait mais une possibilité d'émettre des alertes
- Constitue **une obligation** pour lancer l'audit de renouvellement





## Qui audite ?

Pour les Missions Locales : les auditeurs internes

Pour les ARML et l'UNML : AFNOR

## Quand serai-je audité ?

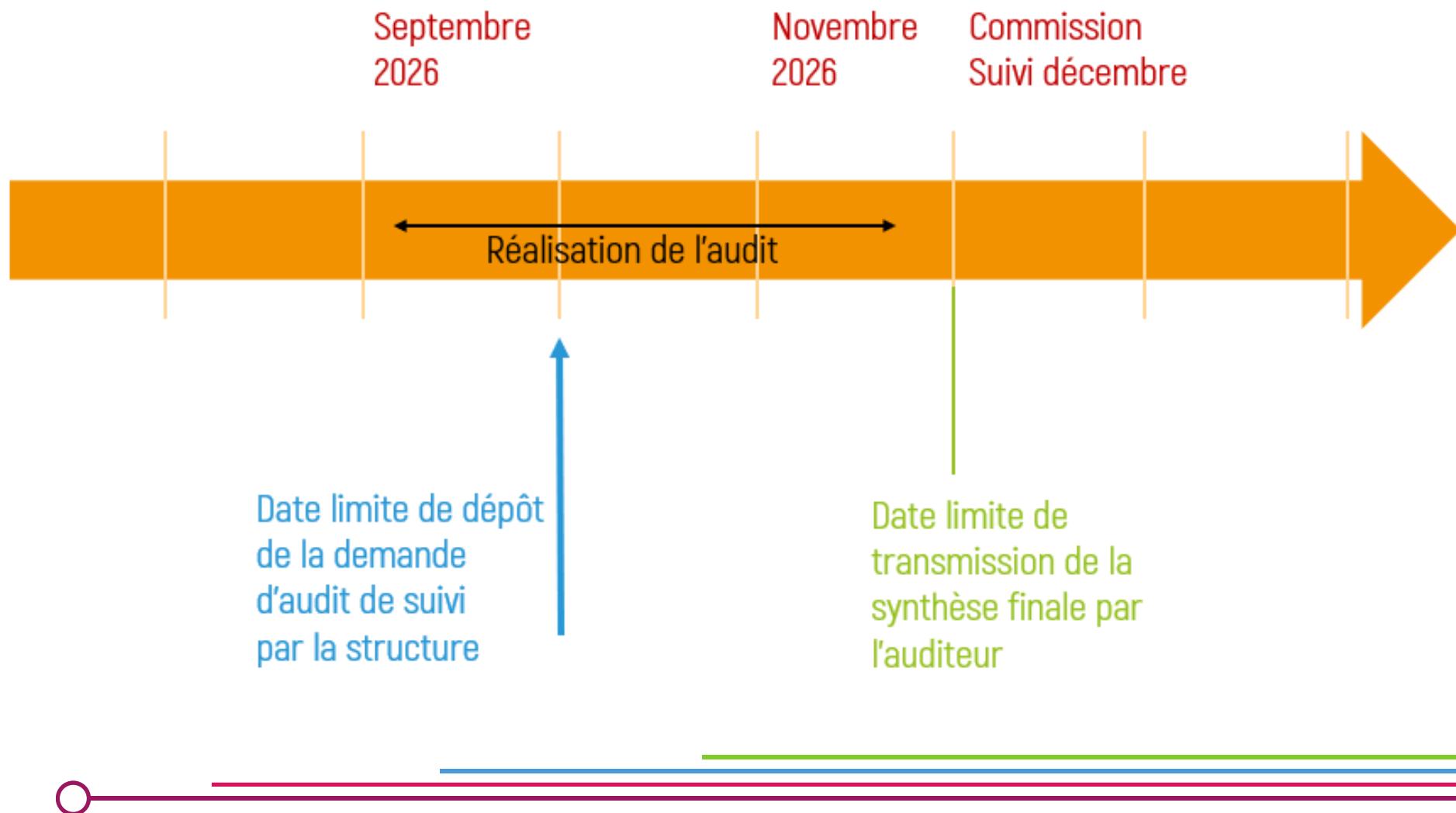
Le dépôt de ma demande s'effectuera sur le mois anniversaire de la Commission de labellisation (2 ans et demi plus tard)

→ La visio d'approfondissement sera organisé directement avec l'auditeur dans les 2 mois

**Avec un démarrage des audits en septembre 2026**



Exemple : labellisation en mars 2024



## Eléments systématiquement audités

### Les éléments systématiquement audités :

- L'amélioration continue
- Le suivi des financements
- Le suivi de la vie associative
- Le programme d'action
- La participation des jeunes
- Les relations employeurs
- L'application de la charte graphique
- La stratégie financière et comptabilité analytique

**Des critères déjà évalués en audit initial mais qui évoluent pour s'adapter à nos enjeux**

- **deux nouveautés :**

- La formation et sensibilisation des élus
- La commande publique

- Un outil dédié pour l'audit de suivi qui permet :
  - La prise en compte de l'environnement des structures
  - La mise en avant des progrès effectués depuis l'audit initial
  - La valorisation des niveaux d'appropriation des éléments obligatoires
- Un outil unique utilisé par l'audité, l'auditeur et la Commission



- Des temps d'échange avec l'UNML
  - 6 mois avant la date de dépôt
  - 3 mois avant la date de dépôt
  - 1 mail de rappel 1 mois avant
- De nombreux outillages créés afin de vous soutenir
  - Des kits d'outillage : la commande publique, les délégations de pouvoirs, amélioration continue,...
  - Des trames ou modèles de documents : tableau de suivi des instances, tableau de pilotage des financeurs,...

